

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE-MAINE

COMMUNE DE PRE-EN-PAIL

LE MONT DES AYALOIRS

ETUDE PAYSAGERE

JUIN 1990

1030
ENV

B.E. BOSC-PIGOT - La Pinochère - 49125 TIERCE - Tél/ 41-42-84-08

10.34

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- ANALYSE DU SITE

- 1- Le site du Mont des Avaloirs
 - Approche du site
 - Le site du Mont des Avaloirs

2- Le site et ses environs

3- Conclusion

II - DEFINITION DES BESOINS

1- Etape entre la région parisienne et la Bretagne

2- Lieu de découverte scolaire

3- Lieu de promenade

4- Lieu de passage pédestre

5- Conclusion

III - PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

1- Création d'une aire de stationnement

2- Aménagement de l'allée menant au Belvédère

3- Implantation d'un nouveau belvédère

4- Création d'aires de pique-nique

5- Mise en place de panneaux d'informations

6- Création de circuits pédestres

7- Acquisitions foncières

CONCLUSION

DIRECTION REGIONALE DE

L'ENVIRONNEMENT

BASSE-NORMANDIE

p.2

N° inv: 3424

DATE: 21/2/94

10.30/

p.2

p.2

p.3

p.6

p.9

p.10

p.10

p.10

p.11

p.11

p.11

p.12

p.12

p.15

p.16

p.19

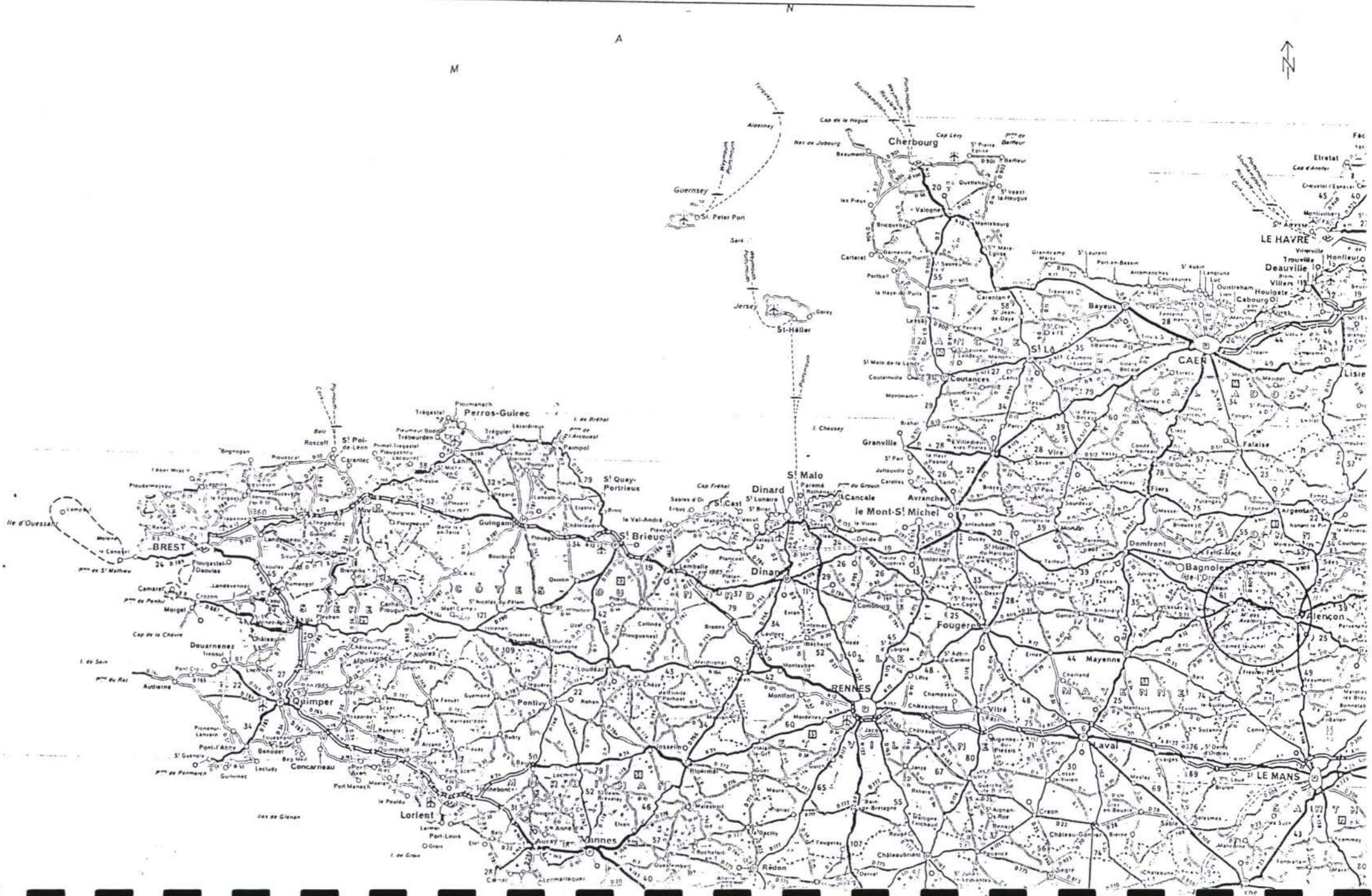
p.18

p.19

p.20

p.21

CARTE DE SITUATION DU MONT DES AVALOIRS



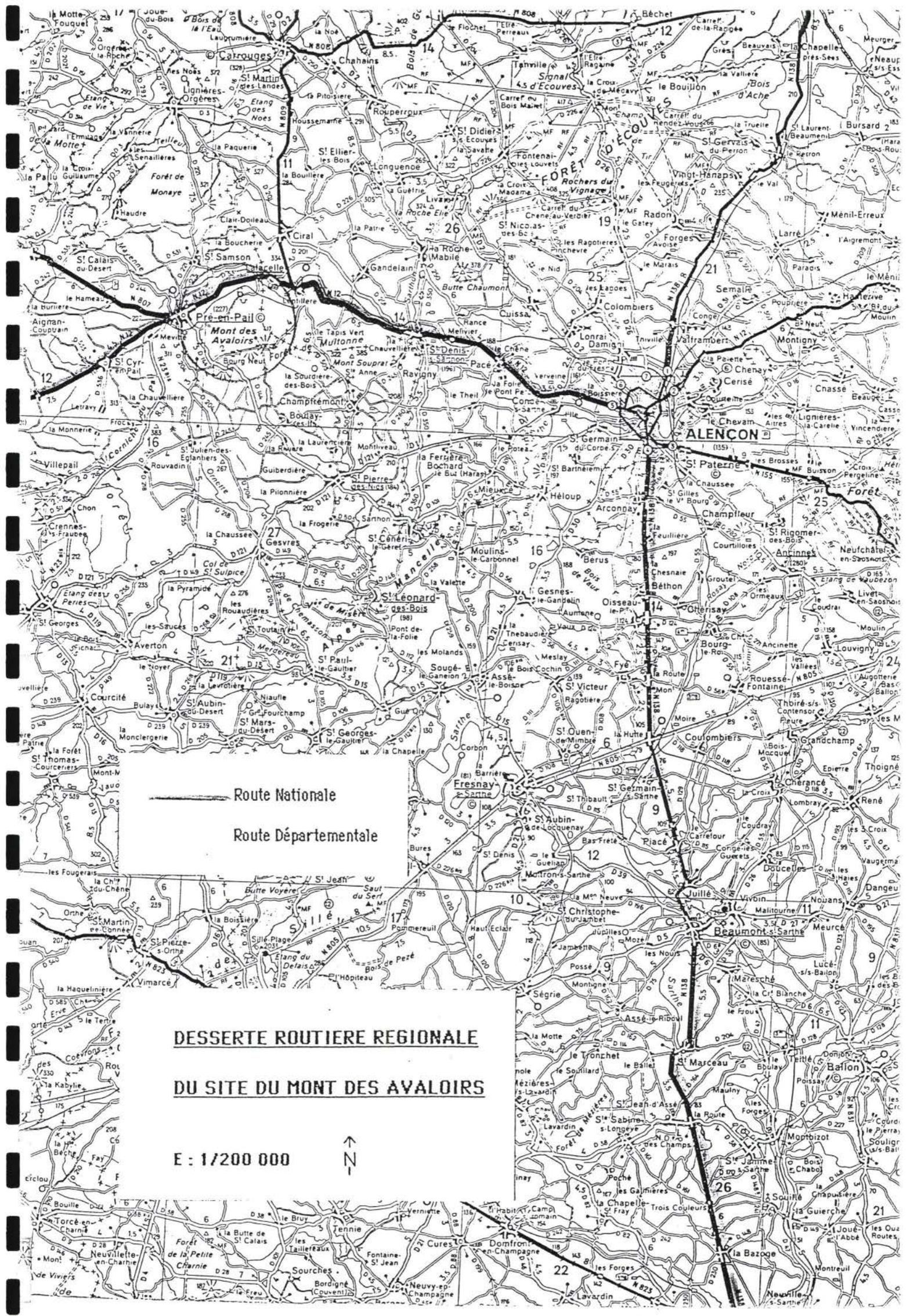
1

A mi chemin entre Paris et la Bretagne, en limite de la Normandie et du Maine, le site du Mont des Avaloirs se trouve sur la commune de Pré-en-Pail au carrefour des routes nationales 12 et 176 desservant Rennes et la côte nord bretonne.

Sur le triangle Alençon (Orne), Le Mans (Sarthe), Laval (Mayenne) en plein coeur du Parc Régional Normandie-Maine, le Mont des Avaloirs constitue l'un des deux points culminants de l'Ouest avec le Signal d'Ecouves, tous deux à 417 m d'altitude (voir carte de situation).

Compte tenu de ses caractéristiques géographiques, le Mont des Avaloirs est connu dans les manuels de géographie et les guides touristiques comme étant le point culminant de l'Ouest, offrant un vaste panorama, et fait l'objet de visites touristiques en tant que tel, témoin le Belvédère "Le Prêtre" existant. Point d'une ligne de crêtes, le Mont des Avaloirs figure sur les circuits touristiques locaux et régionaux.

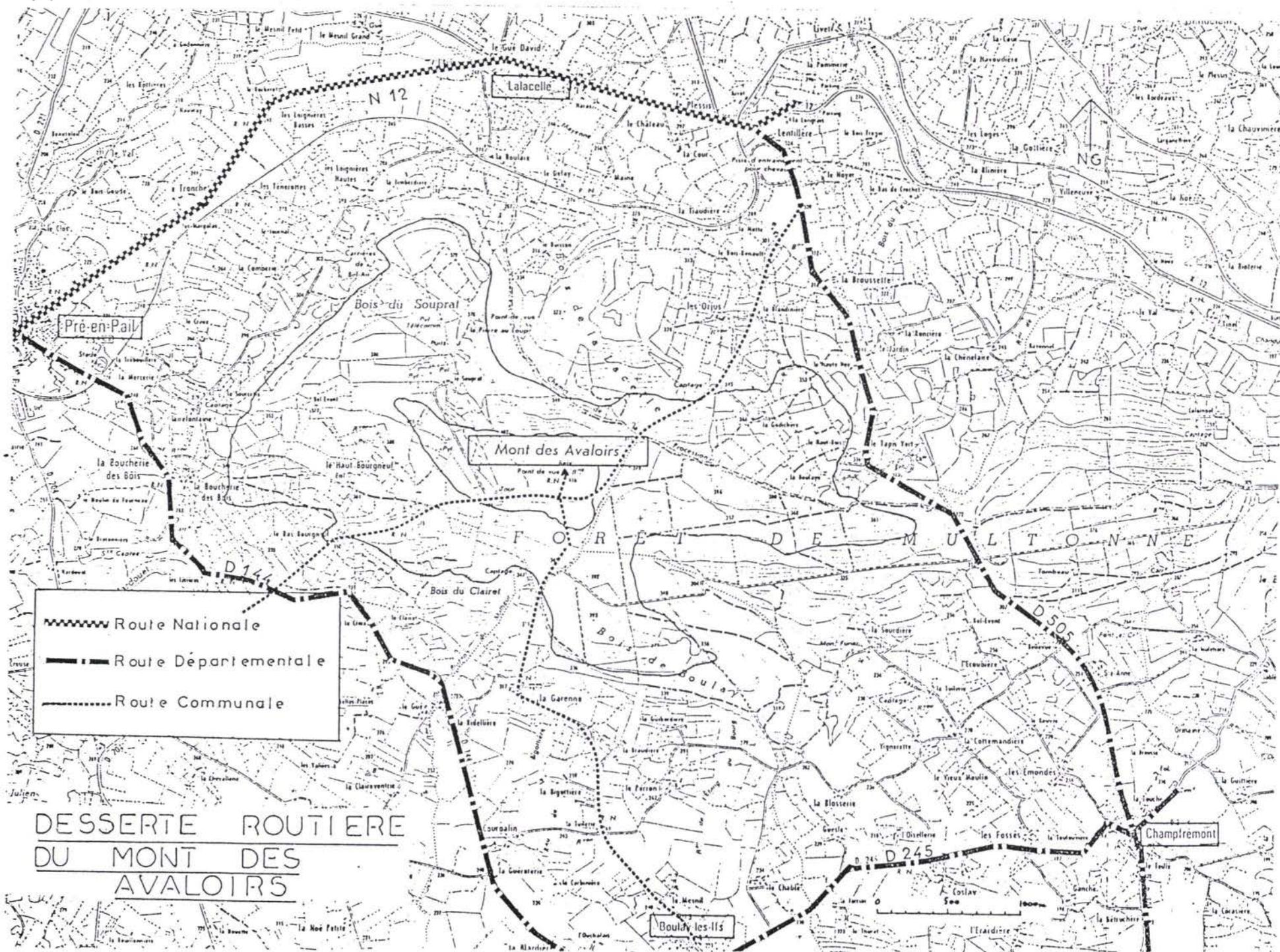
Le Mont des Avaloirs, est actuellement un site géographiquement touristique qui attire environ 200 véhicules le dimanche en pleine saison; il se trouve boisé par la Forêt de Multonne située dans le Parc Naturel Régional de Normandie-Maine.



**DESSERTE ROUTIERE REGIONALE
DU SITE DU MONT DES AVOIS**

E : 1/200 000





N 12

Pré-en-Pail

Lalacelle

Bois du Souprat

Mont des Avaloirs

FORET DE MULTONNE

- - - - - Route Nationale
 ———— Route Départementale
 - - - - - Route Communale

DESSERTE ROUTIERE
DU MONT DES
AVALOIRS

Boulay les-Is

Champremont

I ANALYSE DU SITE :

1 Le site du Mont des Avaloirs :

- Approche du site :

Le Mont des Avaloirs se trouve au centre d'un losange formé par La Lacelle, Champfrémont, Boulay-les-Ifs, Pré-en-Pail, délimité par les N12, D144, D505, D245. A l'intérieur de ce losange nous distinguerons les trois accès successifs possibles : de Pré-en-Pail, de La Lacelle ou de Boulay les Ifs (voir cartes de la desserte routière du Mont des Avaloirs).

En venant de la Nationale 176 ou de la N 12, en arrivant à Pré-en-Pail, 2 monts boisés nous apparaissent sur la droite : le Mont des Avaloirs et le mont du Bois du Clairét; visuellement, ils se concurrencent car l'oeil discerne mal quel est le plus haut. Cet effet visuel est dû à la différence de végétation, l'un étant planté de feuillus, l'autre de conifères d'une hauteur plus haute. A Pré-en-Pail, après l'église, le Mont des Avaloirs est indiqué au même titre qu'une indication directionnelle routière; cette signalétique routière ne permet pas de valoriser l'information touristique qui se lit mal. Traversant des lisières, Bocages, Hameaux, de loin un point d'appel très marqué dans le paysage s'érige en direction du Mont des Avaloirs : la Tour des Télécommunications; Cet ouvrage dénote par rapport au cadre naturel. Passé la Tour, dans la forêt de Multonne, au carrefour menant à Boulay-les-Ifs et à La Lacelle, on trouve un cul de sac aboutissant à un belvédère métallique : le Belvédère "Le Prêtre" : nous sommes au Mont des Avaloirs.

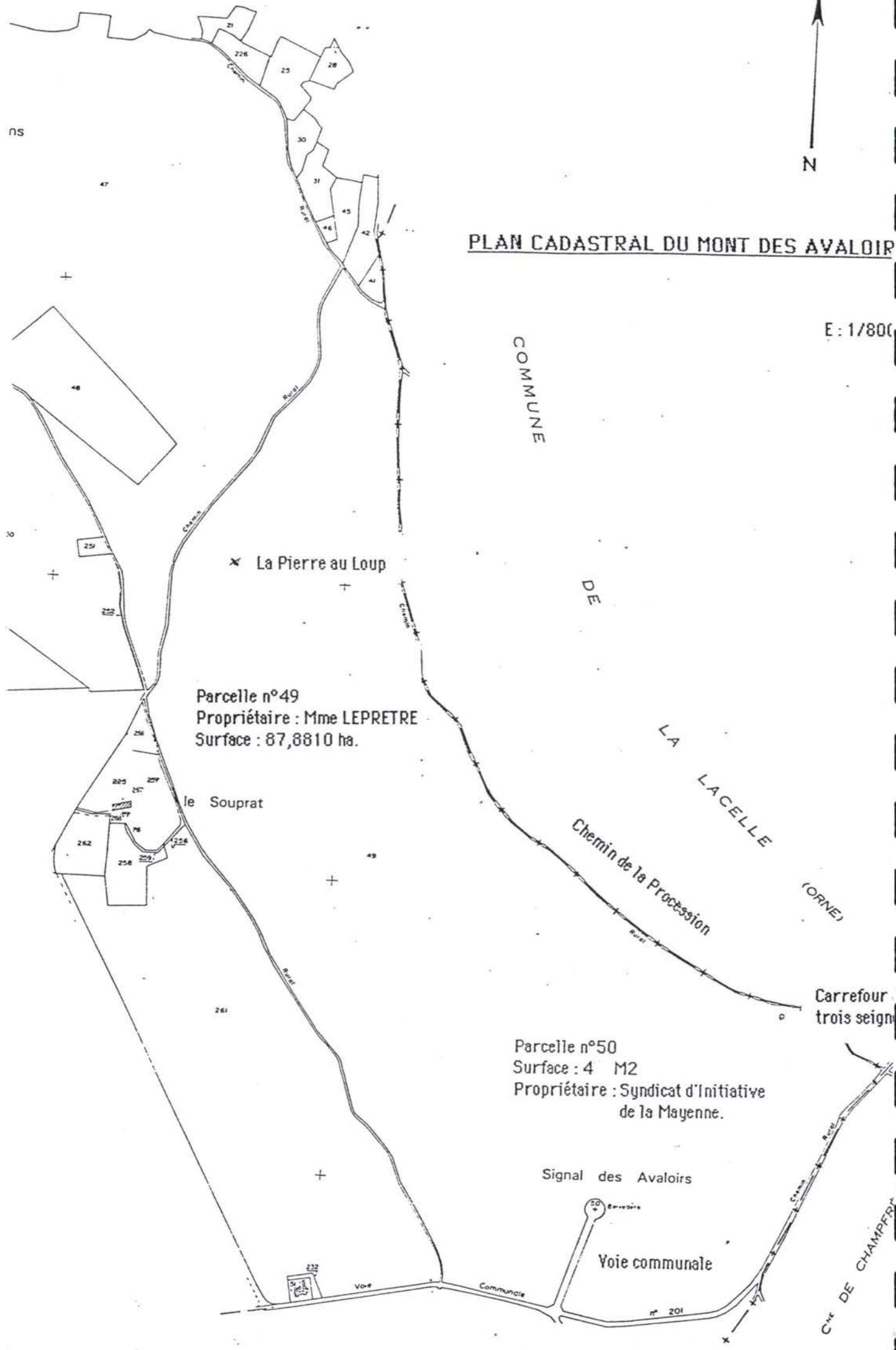
En venant d'Alençon, Carrouges ou La Lacelle, au niveau de la voie ferrée, on prend la D505 menant à Champfrémont et la route menant aux Avaloirs; notons qu'à cet endroit le Mont des Avaloirs n'est pas indiqué. Par cet accès, la route offre de jolies vues sur un paysage tantôt bocager, tantôt boisé, au détour du chemin, avant de s'enfoncer dans le bois de La Lacelle et trouver au carrefour l'accès au Belvédère. Le long de ce circuit le Mont des Avaloirs n'est repérable que par la proximité de la Tour.

De Boulay-les-Ifs, montant vers les Avaloirs, par une petite route, on traverse un grand espace bocager, limité en amont par la végétation épaisse des conifères des Bois du Clairét et de Boulay. Enfoncé dans la forêt, au carrefour, en prolongement de la route, une voie sans issue nous apparaît : le Signal du Mont des Avaloirs.



PLAN CADASTRAL DU MONT DES AVALOIRS

E: 1/800



Parcelle n°49
Propriétaire : Mme LEPRETRE
Surface : 87,8810 ha.

Parcelle n°50
Surface : 4 M2
Propriétaire : Syndicat d'Initiative
de la Mayenne.

Signal des Avaloirs

Voie communale

Carrefour
trois seigneurs

C.M.E. DE CHAMPELLE

Quel que soit l'accès menant au Mont des Avaloirs, ce point le plus haut de l'Ouest n'est pas lisible visuellement car il est noyé dans une grande masse boisée sur un mont aux pentes douces .

Si l'on sait qu'il se trouve non loin de la Tour, on peut par déduction, le situer par ce point de repère.

Alors qu'arrivant au point le plus haut de l'Ouest offrant un vaste panorama d'après les guides touristiques, nous nous attendons à trouver un espace dégagé ouvert sur le paysage, nous débouchons sur un cul de sac à l'échelle routière, en pleine forêt, centré sur un Belvédère métallique rouillé.

— Le site du Mont des Avaloirs :

Etude foncière (voir plan cadastral) :

Le signal du Mont des Avaloirs et la surface circulaire sur laquelle il se trouve, constituent une parcelle de 4 m², numérotée 50 , appartenant au Syndicat d'Initiative de Pré en Pail.

La voie d'accès est communale (voie n°201).

Le bois qui l'entoure, délimité par, la voie communale n°201, des chemins ruraux, menant au Souprat, au chemin de La Procession et au carrefour des 3 seigneurs, forment la parcelle n°49 appelée "La Pierre au Loup" d'une surface de 87,8810 ha, appartenant à Mme Leprêtre.



- Le site du Mont des Avaloirs -



- Le signal des Avaloirs-vue d'avion- photo DDE -

Fonctionnement du site :

Perpendiculairement à la route, le site des Avaloirs est constitué d'une allée goudronnée aboutissant à une zone circulaire autour du Signal, en forme de raquette (photo).

Le mobilier est réduit au grand conteneur. Il constitue avec le Belvédère les deux seuls objets présents pour animer cet espace dont la fonction a été limitée à celle de point de vue.

Le bois et les équipements en métal, plastique, minéral, forment un ensemble hétérogène.

Du haut du Belvédère Leprêtre, la vue du panorama est barrée par la cime des arbres qui ont maintenant dépassé la hauteur du Belvédère. On devine la vallée au nord par la différence de couleurs derrière les arbres; tout autour on ne voit que la forêt. La table d'orientation au sommet du Belvédère nous laisse imaginer ce que pourrait être le panorama.

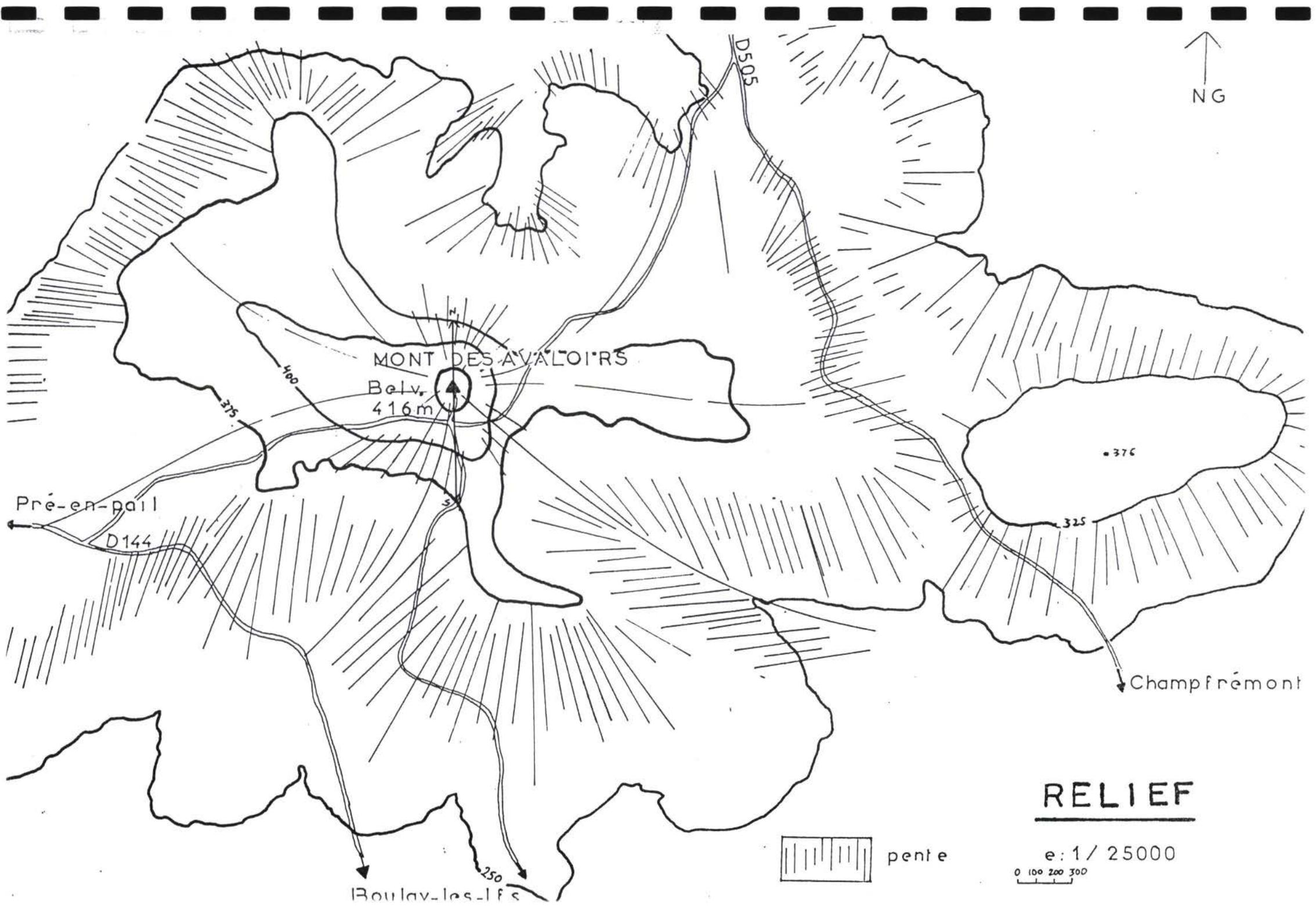
Ainsi la végétation joue un rôle de barrière : au sol, en imposant un fonctionnement circulaire du site, verticalement, en réduisant les possibilités de vue du Signal qui n'assure plus sa fonction initiale (photo).



- Vue du haut du Signal des Avaloirs -

On a la sensation d'être au fond d'un "puits de végétation" dont l'issue est, la sortie (demi-tour) ou la pénétration dans le bois.

La forêt n'offre aucun sentier balisé au niveau du Signal; on remarque d'ailleurs des endroits piétinés par les visiteurs s'enfonçant dans la forêt et ne menant nulle part.



↑
NG

MONT DES AVALOIRS
Belv.
416m

Pré-en-pail
D144

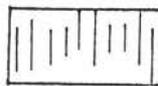
• 376

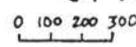
325

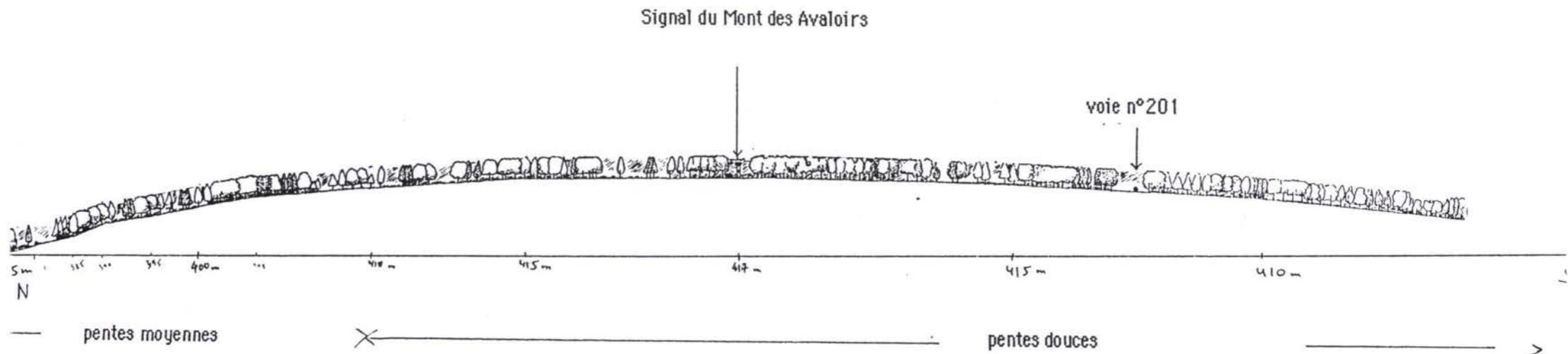
↓ Champfrémont

↓ Boulay-lès-Ifs

RELIEF

 pente

e: 1 / 25000




COUPE NORD-SUD DU MONT DES AVALOIRS

Caractéristiques naturelles :

Le Mont des Avaloirs est situé sur une butte qui donne un relief aux pentes douces (voir "carte du relief" et "coupe Nord-Sud du Mont des Avaloirs").

La couche géologique de ce relief est constituée de Grès armoricain de l'Arenigien formé à l'ère primaire. Ces grès arment les crêtes boisées du paysage de cette région qui culminent à 417m au mont des Avaloirs. On peut en voir des blocs à nu au site de la Pierre au Loup.

La végétation initiale est une lande qui a cédé la place peu à peu à la chênaie sessiliflore.



- Végétation du Mont des Avaloirs-

Cette forêt en cours de formation est composée de plusieurs strates; la forêt de chênes sessiles, de bouleaux et de cépées de chataigniers parsemée de jeunes conifères, domine la lande encore très présente avec les bruyères cendrées, callunes, myrtilles et ajoncs, que l'on trouve en clairières ou en sous-bois.

Les arbres devraient gagner encore quelques mètres même si le terrain n'est pas fertile....

Lorsqu'on s'éloigne du Signal (Belvédère) on trouve une forêt plus dense, au bois de La Lacelle, de l'autre côté du chemin de la procession. Au nord-ouest, à la Pierre au Loup, l'ambiance végétale est celle d'un bois de feuillus; l'évolution vers la forêt y est plus avancée qu'au Mont des Avaloirs, on retrouve les mêmes essences complétées par des hêtres au sous-bois de mousses et de sphaignes; la lande n'est plus que ponctuelle.

Cette tendance s'accroît en descendant au nord-ouest vers La Boulaie. Plus à l'ouest, au Bois du Souprat, la lande domine.

Cette forêt abrite une faune particulièrement intéressante pour ses oiseaux si l'on en croit les observations du GOA (Groupe Ornithologique des Avaloirs).

2- Le site et ses environs :

Comme nous l'avons vu plus haut, le Mont des Avaloirs est indiqué à proximité du site dans un rayon de 3 à 4 km, à Pré-en-Pail, Boulay les Ifs, Champfrémont, Ste Anne, avec une signalétique routière parfois désuète. De même en partant du Signal les indications sont réduites.

Le Mont des Avaloirs est situé dans le pays de Pail, pays de tradition et de dynamisme associatif culturel et touristique. Car si le site du Mont des Avaloirs est semble-t-il limité, les alentours offrent de multiples possibilités de découvertes. Ainsi le Signal se situe entre plusieurs points touristiques :

- La Pierre au Loup, curiosité géologique dans la forêt,
- Pré-en-Pail, qui fait la promotion d'une tradition culturelle et gastronomique du pays de Pail,
- Boulay-les-Ifs avec ses Ifs centenaires, Champfrémont village médiéval,
- et Ste Anne pour sa statue, chapelle du XVI-XVII^e siècle et fontaine miraculeuse;

à l'intérieur de ce triangle de nombreux sites, points de vue, circuits, méritent le détour. Ces sites sont de bons compléments au site du Mont des Avaloirs .

- Les liaisons du site et des environs :

Les sites les plus proches sont la Pierre au Loup et Ste Anne de Champfrémont.

Pré-en-Pail et le Mont des Avaloirs sont reliés par la D144 et la route menant aux Avaloirs. C'est l'accès privilégié pour aller au Signal.



- Chemin rural aux abords de la Pierre au Loup -



- La Pierre au Loup -

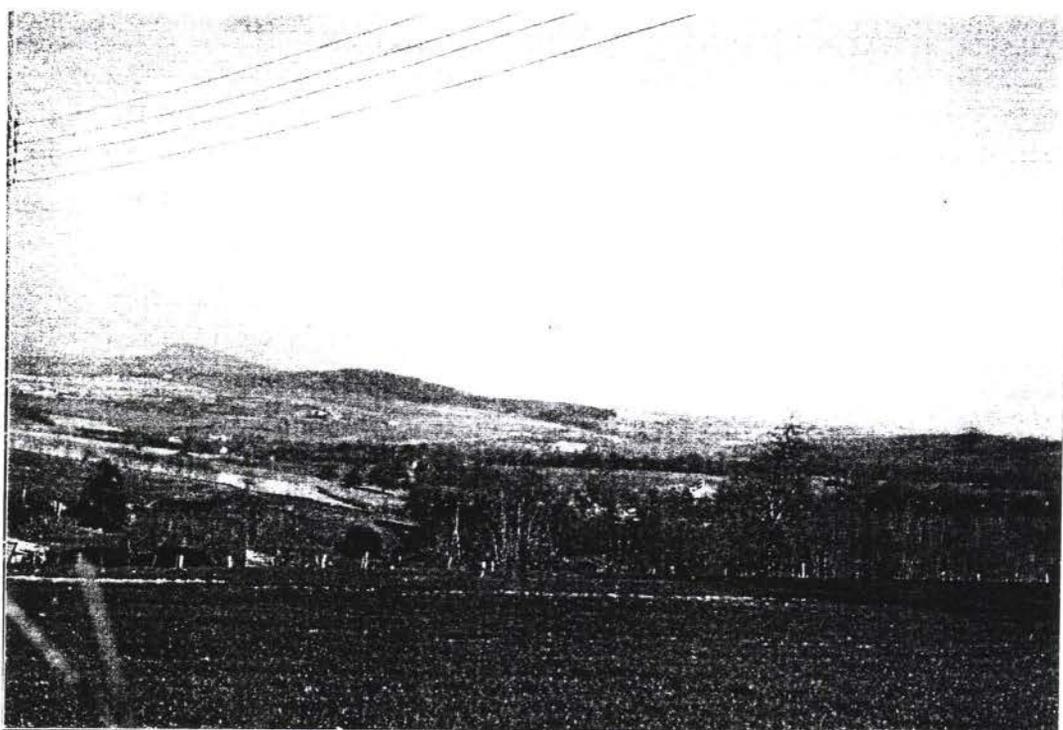
"La Pierre au Loup" et le Mont des Avaloirs n'ont pas de communication directe; il existe un chemin rural dans la forêt à partir de la voie n°201, non loin de la Tour. Ce sentier est indiqué pour 30 mn de parcours aller et retour, en réalité en marchant d'un bon pas, et sans s'égarer, il faut plus de temps que cela, ce qui cause le mécontentement des promeneurs qui l'expriment par les graffitis sur le panneau de signalisation. De plus, le sentier est mal balisé au niveau des pylônes des Télécommunications et le chemin rural qui est le plus large et le mieux marqué, n'est pas celui qui mène à la Pierre au Loup (photo). L'allée qui conduit aux rochers est étroite, bordée de Bruyères et de callunes; les derniers 300m sont donc très agréables et l'effet de surprise est total en arrivant au but.

Là encore la pierre au loup fonctionne comme un cul de sac. A une échelle plus petite, la situation est comparable à celle du Mont des Avaloirs :

- le panorama initial est rendu invisible par la forêt,
- le sentier spontané qui en part, se perd dans la forêt; il n'y a pas de continuité dans le circuit.

Par contre les blocs de grès et le bois donnent au site un caractère naturel homogène.

L'intégration naturelle de La Pierre au Loup en fait un élément de la forêt. Ces blocs créent un événement dans la forêt qui accentue son aspect mystérieux et lui donnent un attrait particulier (photo)



- La Butte Chaumont depuis la D505 -



- Vue sur vallée depuis la voie communale, de Boulay-les-Ifs -

Liaisons entre le Signal et Ste-Anne :

La liaison triangulaire La Lacelle - Boulay-les-Ifs - Pré-en-Pail ne permet pas un accès direct par la route, entre le Signal et Ste Anne-Champfrémont. Un sentier pédestre, le GR22c relie ces deux points. Nous remarquons d'ailleurs l'existence d'une multitude de circuits pédestres dans cette section Est de la forêt de Multonne, balisés par l'association locale "la Sentine".

Le déséquilibre est frappant par rapport à l'isolement du Signal sur le Mont des Avaloirs à l'ouest (v.carte).

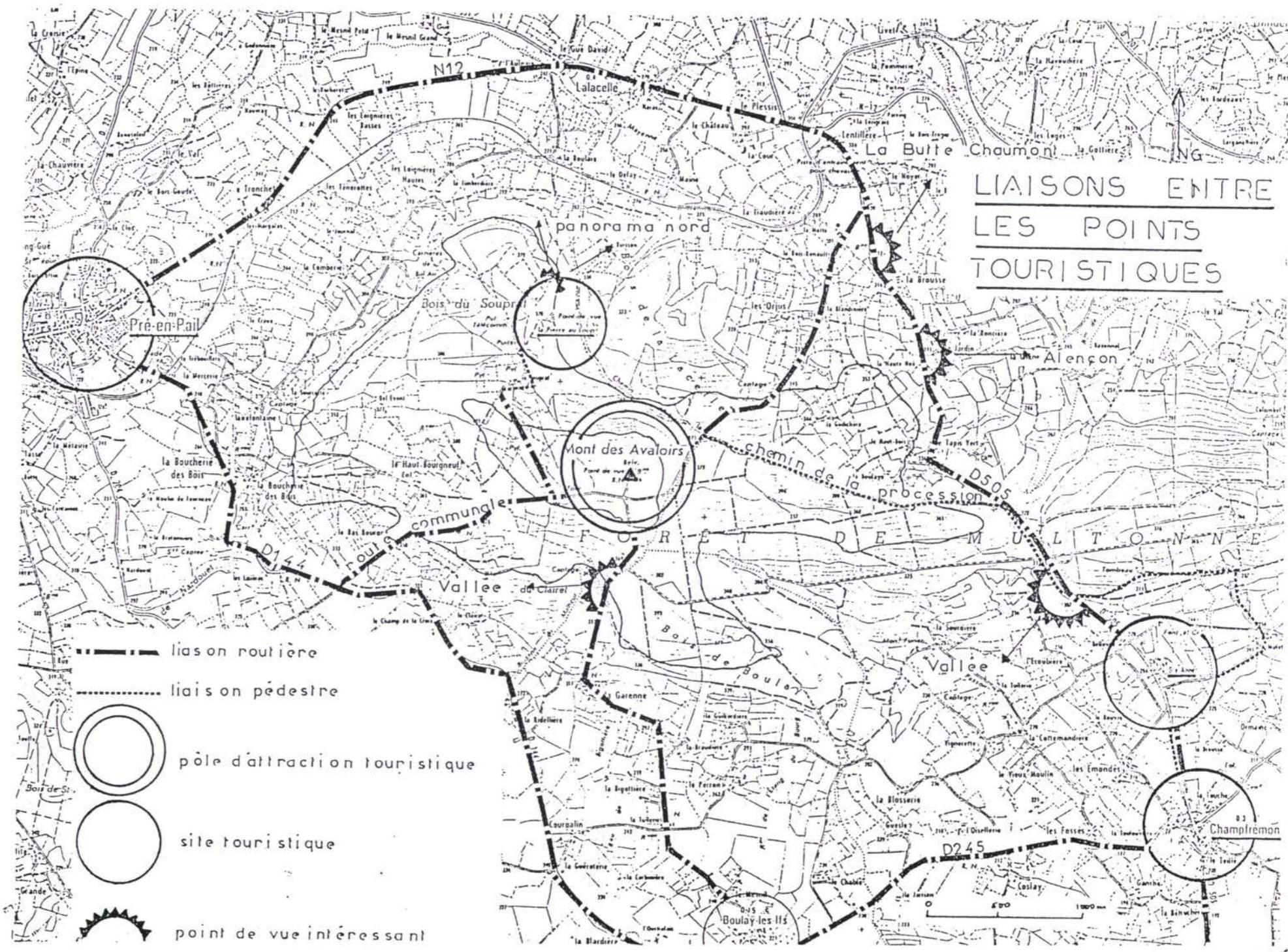
Points de vue aux environs :

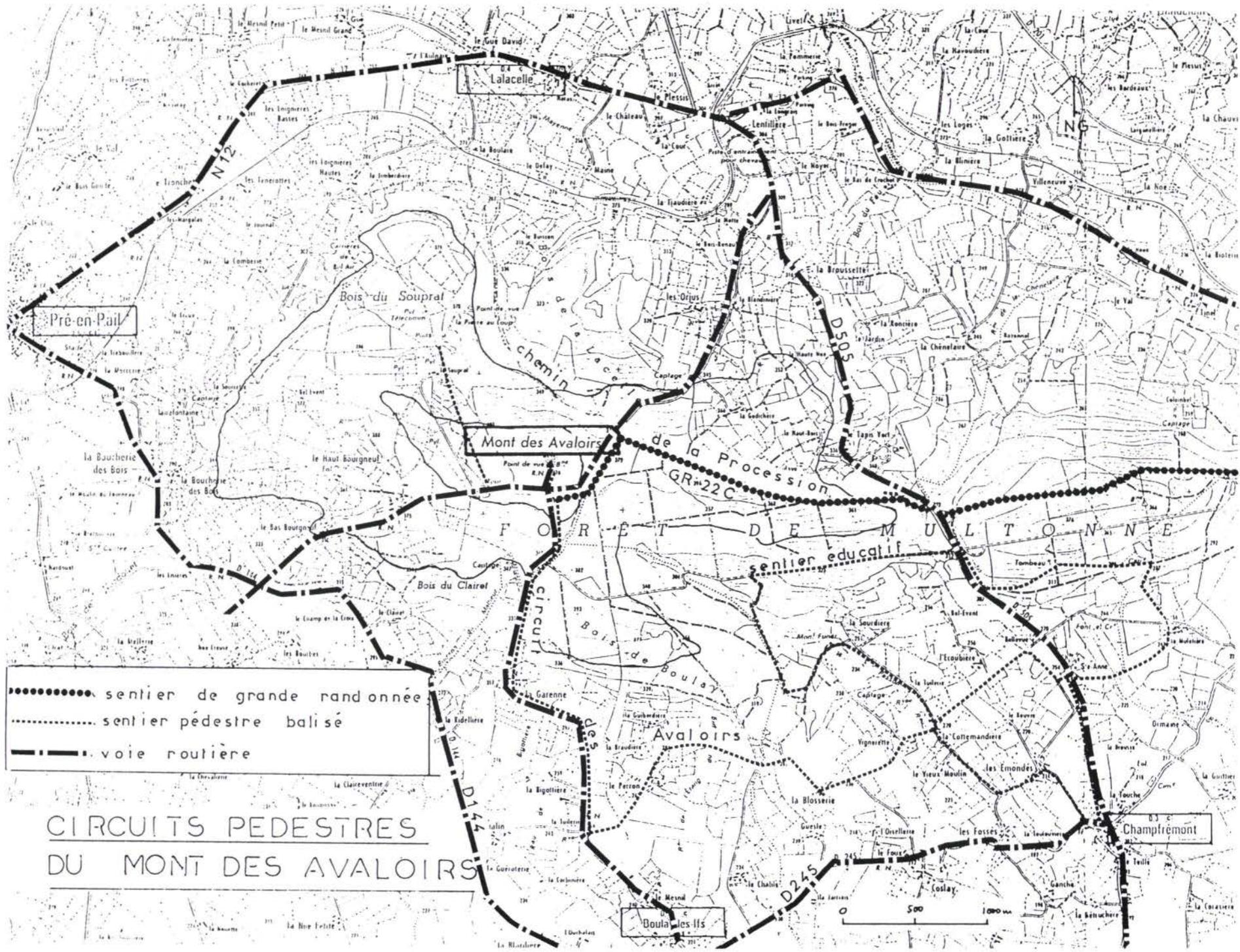
Le long des différents circuits routiers, on trouve des points de vue remarquables en particulier :

- sur Alençon, depuis le "Le jardin" sur la D505
- sur La Butte Chaumont, depuis "La Brousse" sur la D505 (photo) et au sortir du Bois de Souprat
- sur la vallée, au sortir de la forêt sur la D505, et en entrant dans la forêt en venant de Boulay les-Ifs (photo).

D'un point de vue général, les liaisons ne sont que partielles (Pierre au Loup, Ste Anne) ce qui isole le Signal des autres points touristiques environnants (voir cartes des circuits pédestres et des sites touristiques page suivante).

LIAISONS ENTRE LES POINTS TOURISTIQUES





- sentier de grande randonnée
- sentier pédestre balisé
- voie routière

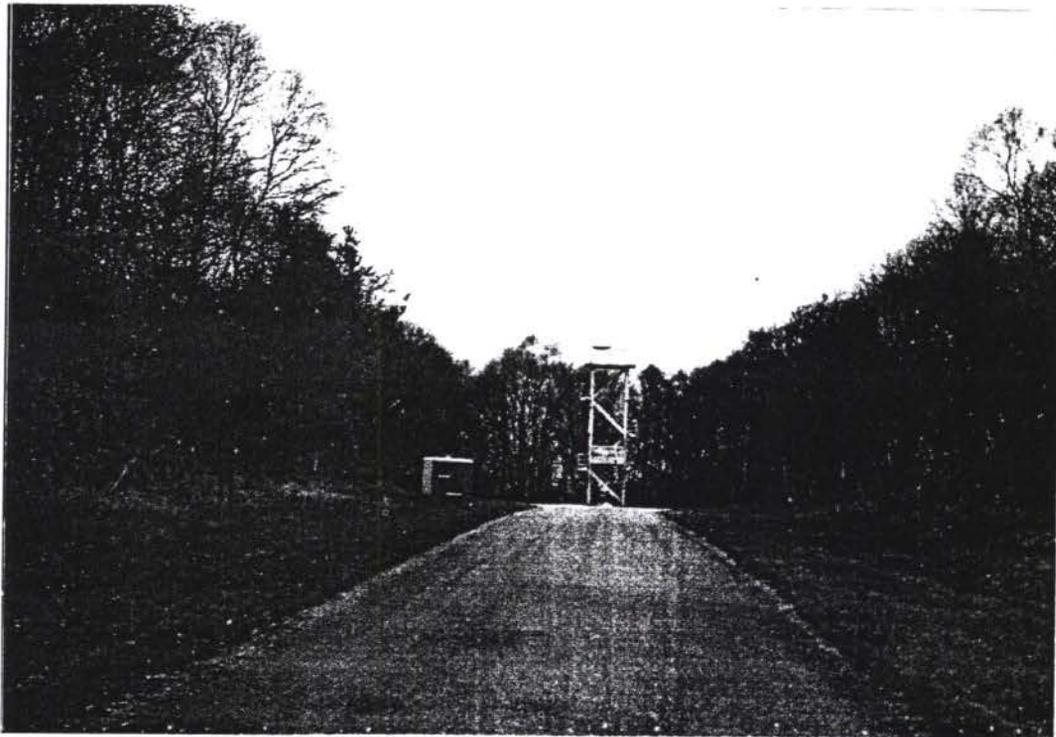
CIRCUITS PEDESTRES
DU MONT DES AVALOIRS

Champremont

0 500 1000 m

3 Conclusion :

Le site du Mont des Avaloirs confronte deux ambiances : l'ambiance naturelle et presque sauvage de la forêt tout autour, et l'ambiance minérale et métallique du Signal et de la route d'accès. Le rapport d'échelle est incertain car la position du Belvédère et la largeur de l'allée en font des éléments très importants, presque dominants, qui entrent en concurrence avec le site naturel.



- Le Signal du Mont des Avaloirs : un rapport d'échelle incertain -

L'image d'un site sauvage et naturel destiné à la découverte de panoramas et de promenades en forêt est à revaloriser.

II- DEFINITION DES BESOINS :

1/ Etape entre la Région Parisienne et la Bretagne :

La ville de Pré-en-Pail est une ville étape sur le parcours Région parisienne/ Bretagne; les commerces et les services d'hôtellerie et de restauration en bénéficient. De même, le Mont des Avaloirs, connu à travers les manuels de géographie et les guides touristiques, est un lieu d'étape : prendre l'air, se dégourdir les jambes, découvrir le panorama et pour "casser la croûte".

Pour répondre à ces besoins, il faut donc:

- des accès faciles et bien signalés,
- une petite aire de stationnement (cars et véhicules légers),
- quelques tables de pique-nique,
- des points de vue sur le paysage.

2/ Lieu de découverte scolaire :

Certaines sorties de fin d'année ont pour but la découverte du Mont des Avaloirs. Les enfants passent alors une journée pour :

- vérifier les connaissances acquises en géographie, géologie...
- découvrir un milieu écologique particulièrement riche : la forêt, le sous-bois, la lande (flore et faune);
- se détendre et s'amuser dans un cadre naturel.

Pour répondre à ces besoins, il faudrait :

- une aire de stationnement pour des cars (1 ou 2 places);
- des circuits de promenade courts, permettant la découverte du site et la détente;
- des panneaux d'informations pédagogiques sur la formation du Mont et sur la flore et la faune que l'on y trouve;
- des tables, bancs et corbeilles permettant de se reposer et de pique-niquer;
- un bâtiment sanitaire éventuel.

3/ Lieu de promenade :

Le Mont des Avaloirs était un but de promenade familiale, la découverte de panorama était prétexte à une après-midi de détente (promenade et repos). On emmenait des amis à la découverte de la région.

Actuellement, le site ne répond plus du tout à cette fonction et les usagers sont déçus et le désertent peu à peu.

Pour un accueil agréable, il faudrait :

- une aire de stationnement pour véhicules légers;
- des vues intéressantes sur les paysages environnants;
- des parcours de promenade de longueurs variées;
- des informations touristiques sur le site;
- des tables de pique-nique.

4/ Lieu de passage pédestre :

Le Mont des Avaloirs se trouve sur le parcours du GR22c, l'intérêt de la halte était la découverte des panoramas des alentours.

Pour une meilleure fréquentation, il faudrait :

- des percées visuelles donnant sur le grand paysage
- une table de pique-nique.

5/ Conclusion :

Nous remarquons que les besoins, des différents types de fréquentation qui ne sont pourtant pas simultanés, se recoupent.



- Espace futur d'aménagement de l'aire de stationnement -

III- PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT :

Compte-tenu de ce qui a été dit précédemment, les propositions d'aménagement répondent aux besoins de trouver sur le site du Mont des Avaloirs, un lieu d'étape (accueil des véhicules et des pique-niqueurs, informations sur les environs), un panorama (belvédère), un espace naturel que l'on découvre (sentiers de découvertes et informations sur le site).

Ces propositions se traduisent concrètement par :

- la création d'une aire de stationnement;
- l'aménagement de l'allée menant au belvédère;
- l'implantation d'un nouveau belvédère;
- la création d'aires de pique-nique;
- la création d'une animation sur le site :
 - panneaux d'informations sur le site naturel
 - création de circuits pédestres bouclés sur le site;
- la mise en place d'informations nécessaires à la poursuite d'un itinéraire touristique aux environs et le renvoi sur les équipements d'accueil.

1/ Création d'une aire de stationnement :

Le rôle de pôle d'attraction touristique que joue le Mont des Avaloirs, rend nécessaire la création d'une aire de stationnement pour véhicules légers et pour véhicules lourds (cars des touristes et des scolaires). La fréquentation du site est estimée à 200 voitures familiales par dimanche en pleine saison, s'étalant sur toute la journée; nous limiterons la capacité de stationnement à 20 places de voitures, 2 places de car et 2 places de voiture avec caravane.

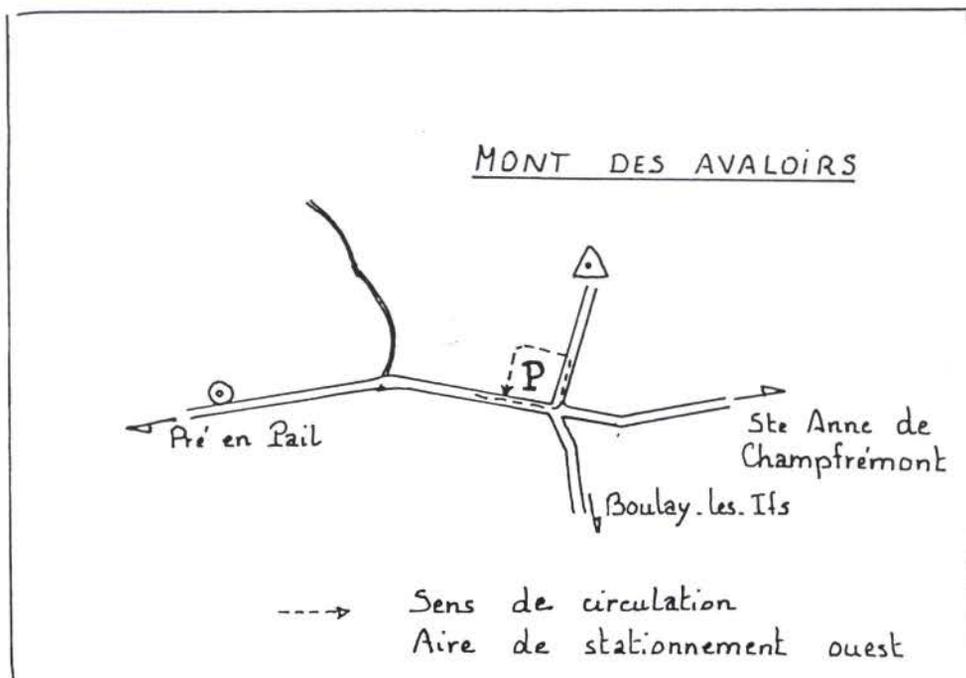
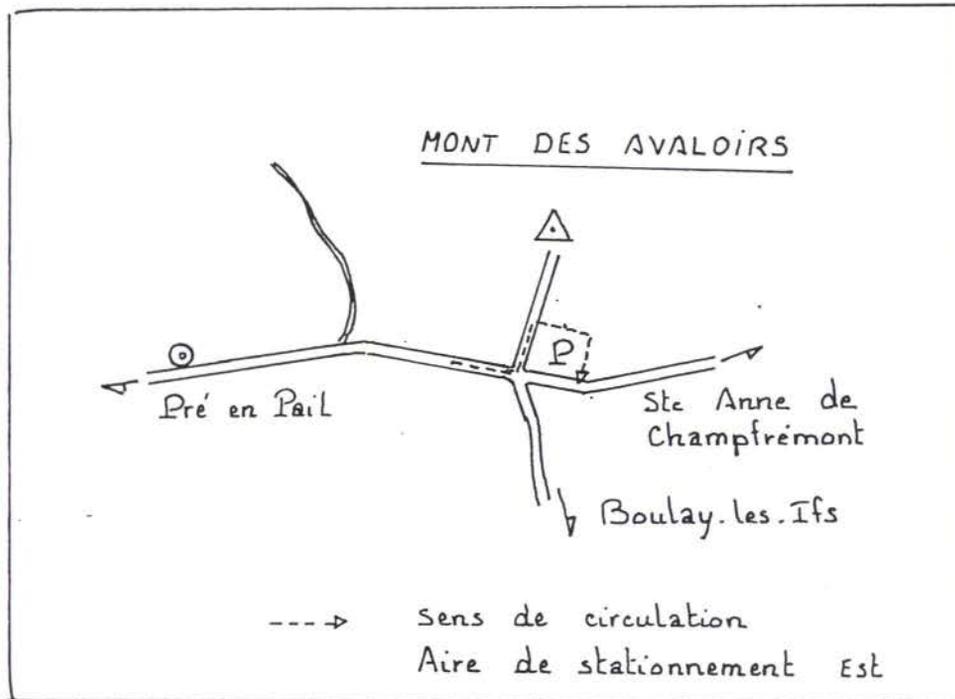
La nécessité de limiter l'impact visuel de l'aire de stationnement dans cet espace naturel, nous amène à créer une clairière, abritant l'aire de stationnement, parallèlement à la voie d'accès (photo).

Cette clairière se situerait à l'ouest plutôt qu'à l'est de la voie d'accès pour plusieurs raisons :

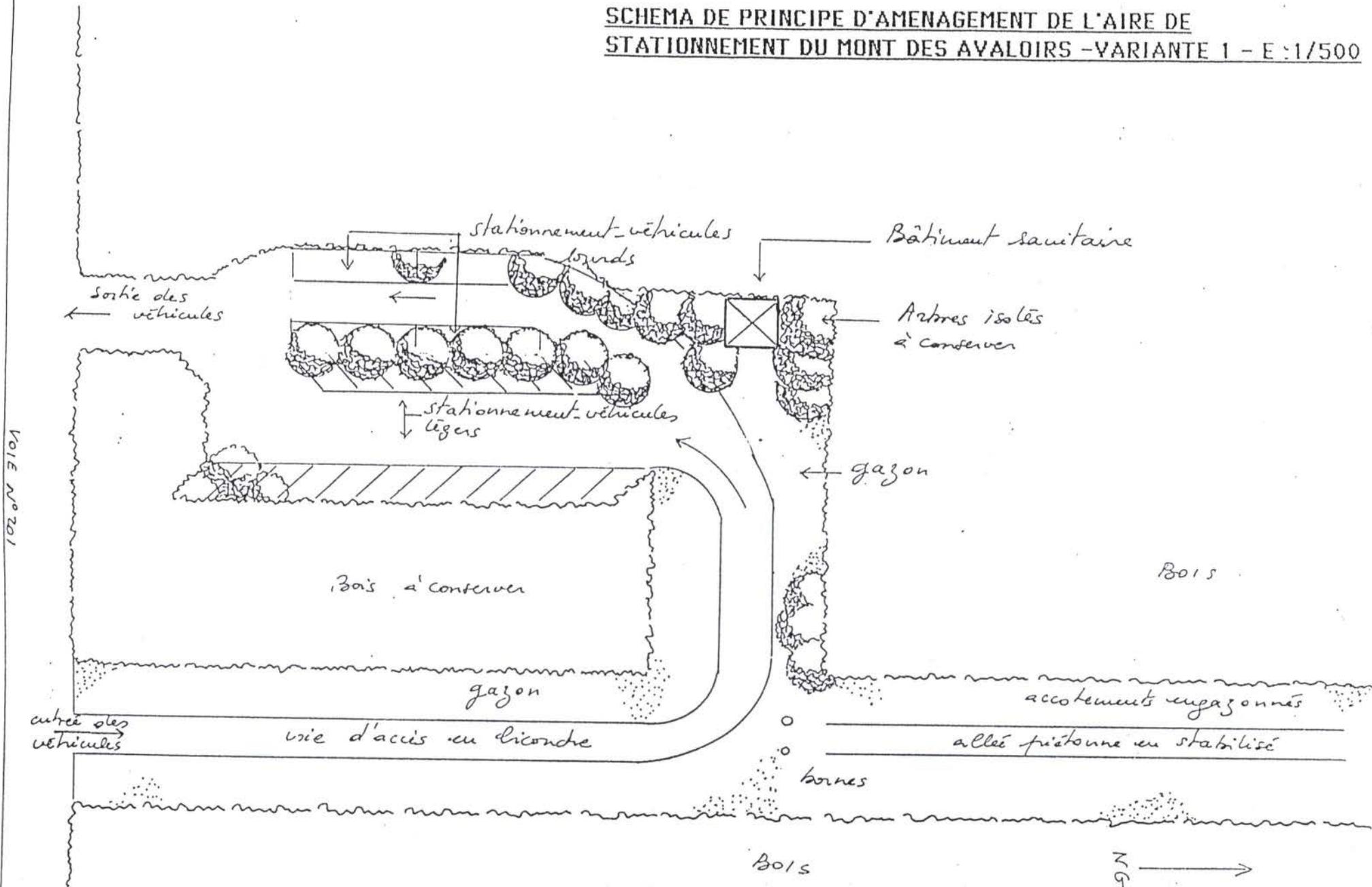
- le boisement semble plus clairsemé
- la sortie des véhicules est plus facile à aménager.

A l'est le dénivelé est plus important entre le boisement et la route, et la visibilité serait incertaine du fait de l'amorce du virage.

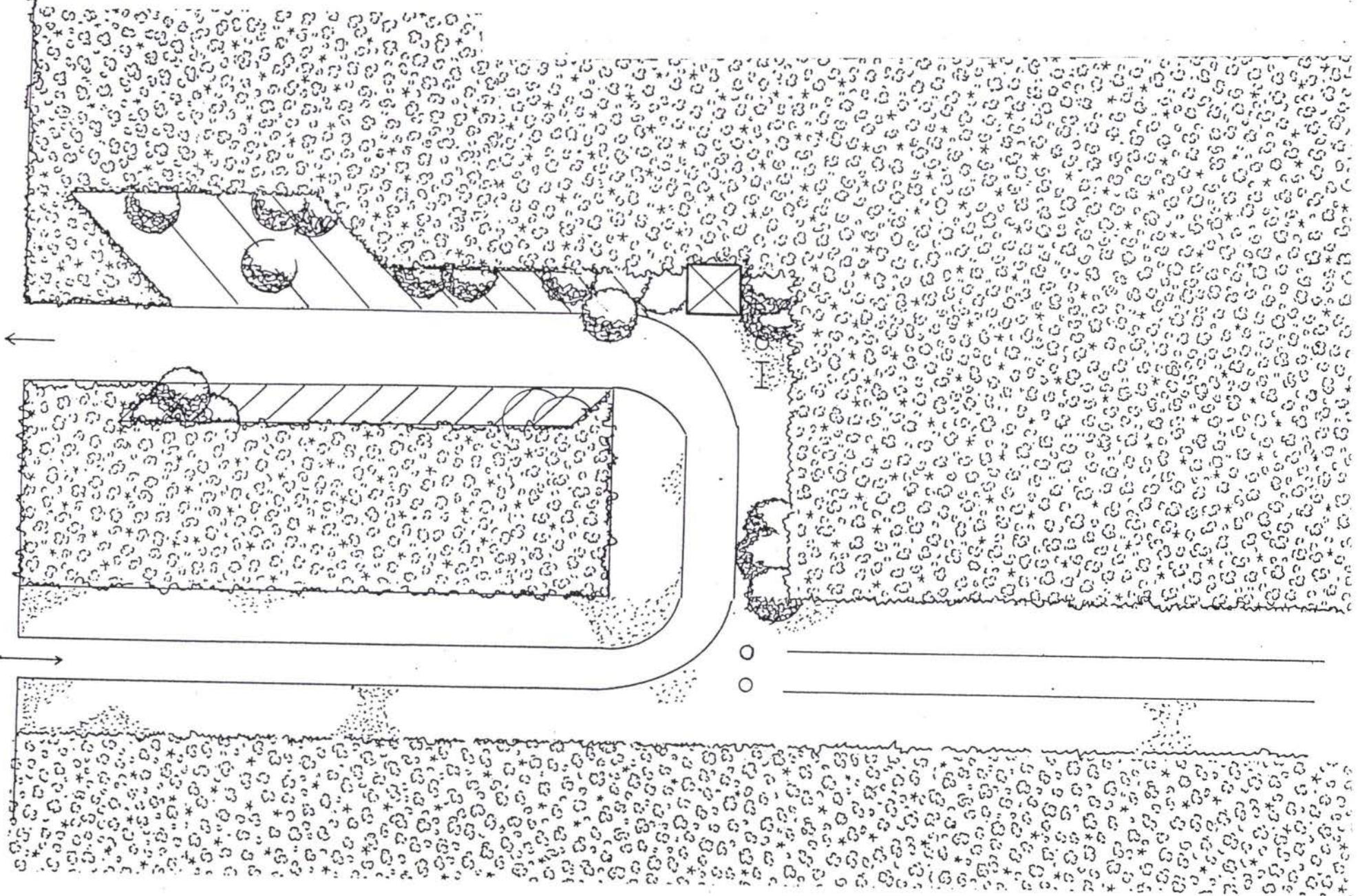
De plus, les véhicules entrant par l'allée et ressortant par le parking plus à l'est, auraient des difficultés à prendre la direction de Boulay-les-Ifs (voir schémas).



SCHEMA DE PRINCIPE D'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE STATIONNEMENT DU MONT DES AVALOIRS - VARIANTE 1 - E:1/500



SCHEMA DE PRINCIPLE D'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE
STATIONNEMENT DU MONT DES AVALOIRS -VARIANTE 2 - E :1/500



VOIE n° 201

N
→

L'accès et la sortie de l'aire de stationnement se feront en sens unique, ceci dans un souci d'intégration au site et pour diminuer l'impact de la circulation.

Cette aire représente une surface minérale totale de 1300m² (voir schémas de principe d'aménagement).

Les visiteurs y trouveront un bâtiment sanitaire, des corbeilles à papier, et un panneau d'informations touristiques sur les environs :

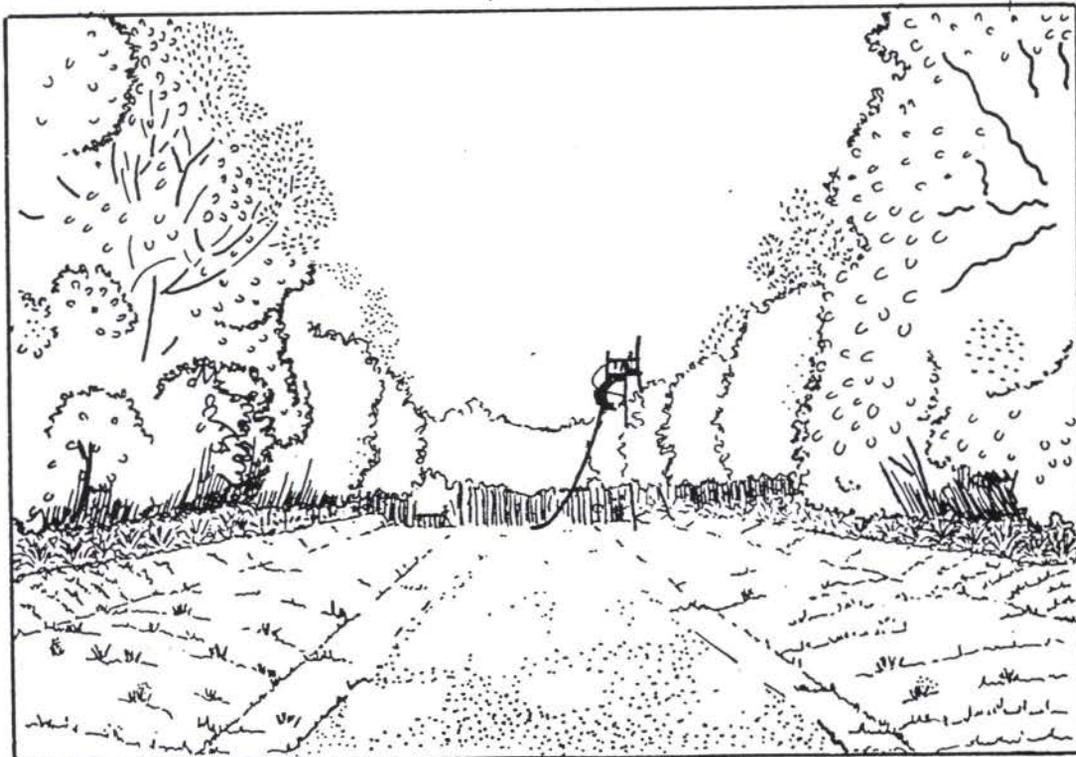
- les sites tels que : Ste Anne de Champfrémont, Champfrémont, Pré-en-Pail,...éventuellement au delà de ce périmètre;
- les activités des associations locales : du "GOA", de la "Sentine", de la "Diligence percheronne", de la "TACPP" ...
- les points de restauration et les commerces.

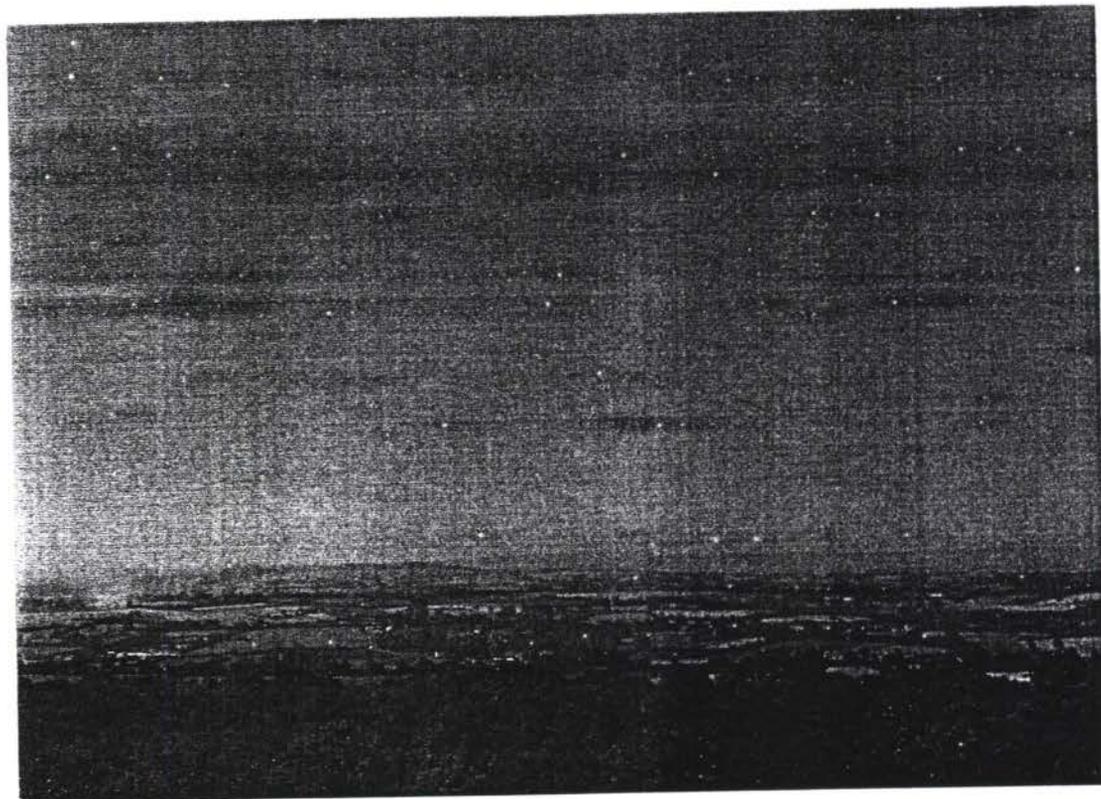
2/ Aménagement de l'allée menant au belvédère :

Dans le souci de renforcer le caractère naturel du site du Mont des Avaloirs, nous proposons de limiter la surface minérale goudronnée à la voie d'accès au parking.

Au delà de cet accès, l'allée pourrait trouver des caractéristiques d'allée piétonne : largeur réduite à 3,00 m, empierrée avec un revêtement de sable-stabilisé, dont la couleur offre une meilleure intégration dans un site naturel. Les accotements pourraient être enherbés.

Afin de dissuader une circulation automobile, il serait nécessaire d'installer des bornes; bornes amovibles qui peuvent être retirées pour les véhicules d'entretien ou de secours.





- Vue du panorama au nord en direction de Ciral -

3/ Implantation d'un nouveau belvédère :

La croissance des arbres, rend nécessaire l'implantation d'un nouveau belvédère permettant d'avoir une vue panoramique sur le paysage, au-dessus de la couronne des arbres.

Cet ouvrage devra s'intégrer parfaitement à la forêt, par son architecture, sa matière, et sa localisation.

L'implantation se ferait légèrement enfoncée dans le bois afin :

- d'affirmer le caractère naturel du site et faciliter l'intégration de l'ouvrage dans cet espace;

- de susciter la curiosité des visiteurs, l'effet de surprise et la découverte du belvédère;

- de donner le sentiment magique de monter dans les arbres.

La réussite de l'intégration du nouveau belvédère, devrait contribuer à donner au site du Mont des Avaloirs, une image de qualité.

Les abords non boisés du nouveau belvédère seront engazonnés.

L'idée d'aménager un tertre pour monter observer le panorama semble difficile à réaliser car il faudrait prévoir une base très large (pour 10m de hauteur, il faudrait au minimum 40m de base). Cela modifierait considérablement la topographie du site, ce qui n'est pas souhaitable.

Le déplacement du belvédère vers le nord a été envisagé; ce changement d'implantation aurait plusieurs inconvénients :

- cet emplacement se situerait sur un point d'altitude inférieure au point le plus haut de 318m, ce qui causerait une perte d'identité du site du Mont des Avaloirs;

- cette localisation limiterait la vue panoramique.

- le belvédère doit être d'accès facile, c'est-à-dire non loin de l'aire de stationnement envisagée.

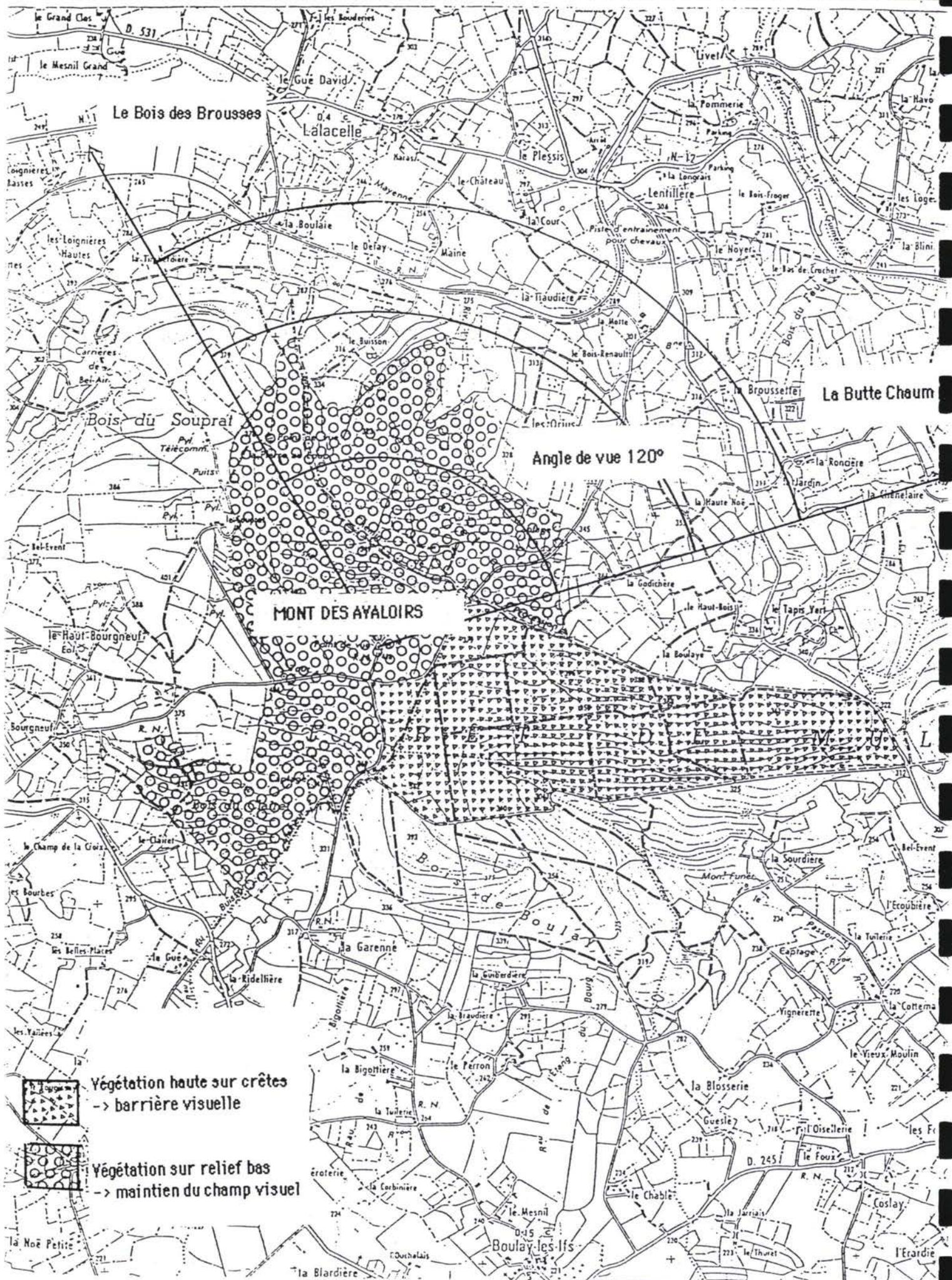
Actuellement, le belvédère constitue un repère (voire un symbole) du Mont le plus haut et il serait incohérent de le déplacer par rapport à l'image que l'on souhaite lui donner.

Si la hauteur du Belvédère est limitée à 14,60m, afin de ne pas créer d'interférences pour le relais hertzien, il sera nécessaire de tenir compte de la croissance des arbres :

Les arbres existants font une dizaine de mètres; même si les conditions du sol limitent leur croissance, ils sont amenés à gagner encore quelques mètres. Ce qui risque de poser, dans l'avenir, un problème de visibilité au sommet du nouveau belvédère.

Pour cette hypothèse nous proposons alors :

- d'abattre les plus grands bouleaux de la première couronne végétale autour du signal .



DETERMINATION DES PANORAMAS

E : 1/25000

- d'entretenir la forêt, avec abattage de certains arbres, pour maintenir des secteurs visuels privilégiés de 120° entre la "Butte Chaumont" et le "Bois des Brousses", tout en gardant certains chênes et châtaigniers tortueux (v.carte).

La carte jointe montre la détermination de cet angle de 120° orienté vers le nord-est. En effet, les hauteurs boisées en conifères au sud du Belvédère forment de véritables écrans visuels qu'il est difficile de franchir visuellement. On profitera du panorama de temps à autre, à l'occasion des coupes de bois.

Dans le cas où le belvédère ne serait pas limité à 14,60m, il serait plus facile de maintenir la vue panoramique.

4/ Création d'aires de pique-nique :

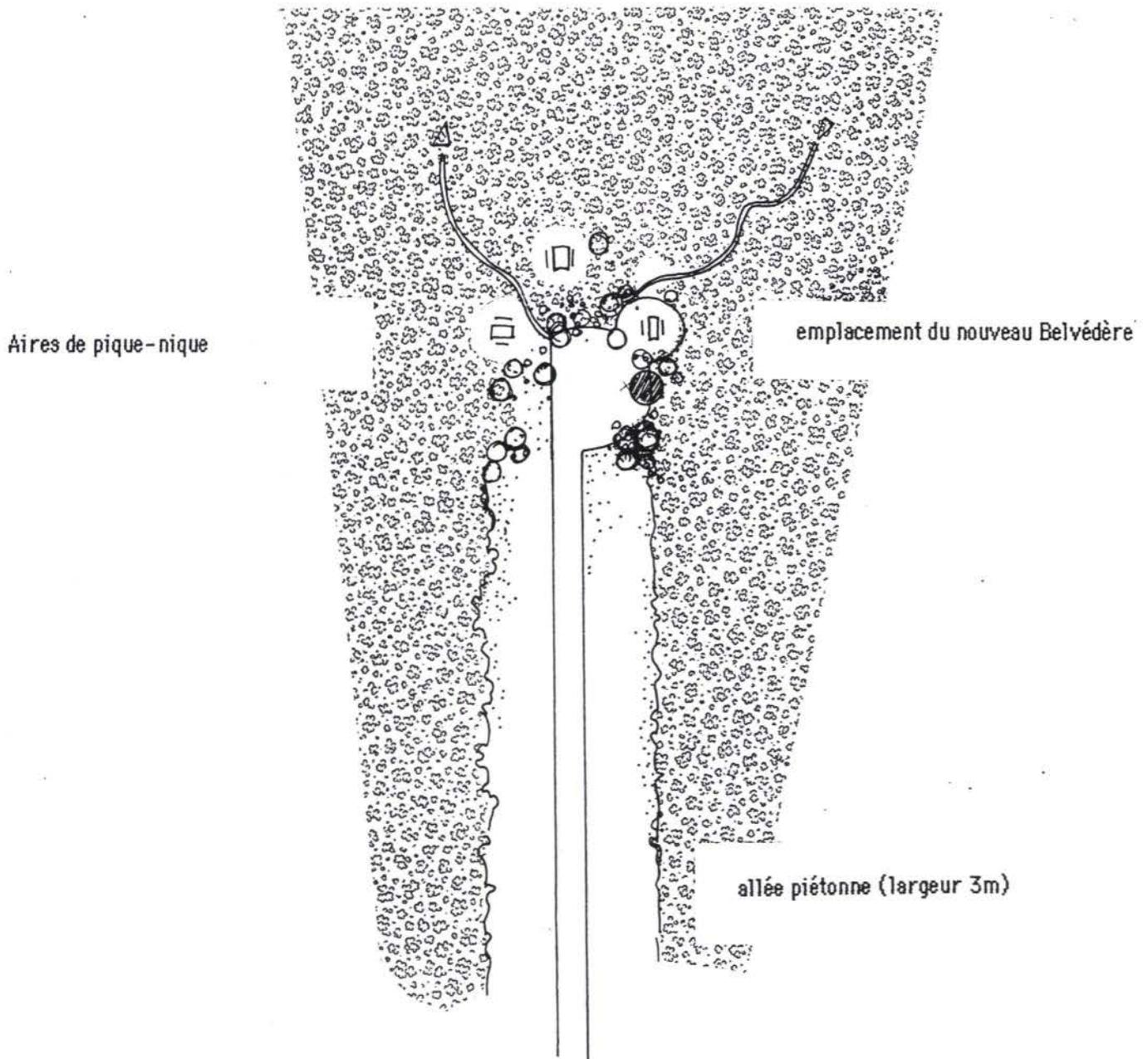
Le Mont des Avaloirs étant un lieu de pique-nique pour les familles, les scolaires et les marcheurs, nous proposons la mise en place de tables de pique-nique dans les clairières existantes.



- clairières existantes-

Les 4 tables de pique-nique pourraient être de type forestier en pin traité de 1,80m ou 2,00m et 0,70m de long, avec corbeilles à proximité, ou avec un "design" plus original, en relation avec la conception du Belvédère.

circuits pédestres



LOCALISATION DU NOUVEAU BELVEDERE
ET DES AIRES DE PIQUE-NIQUE

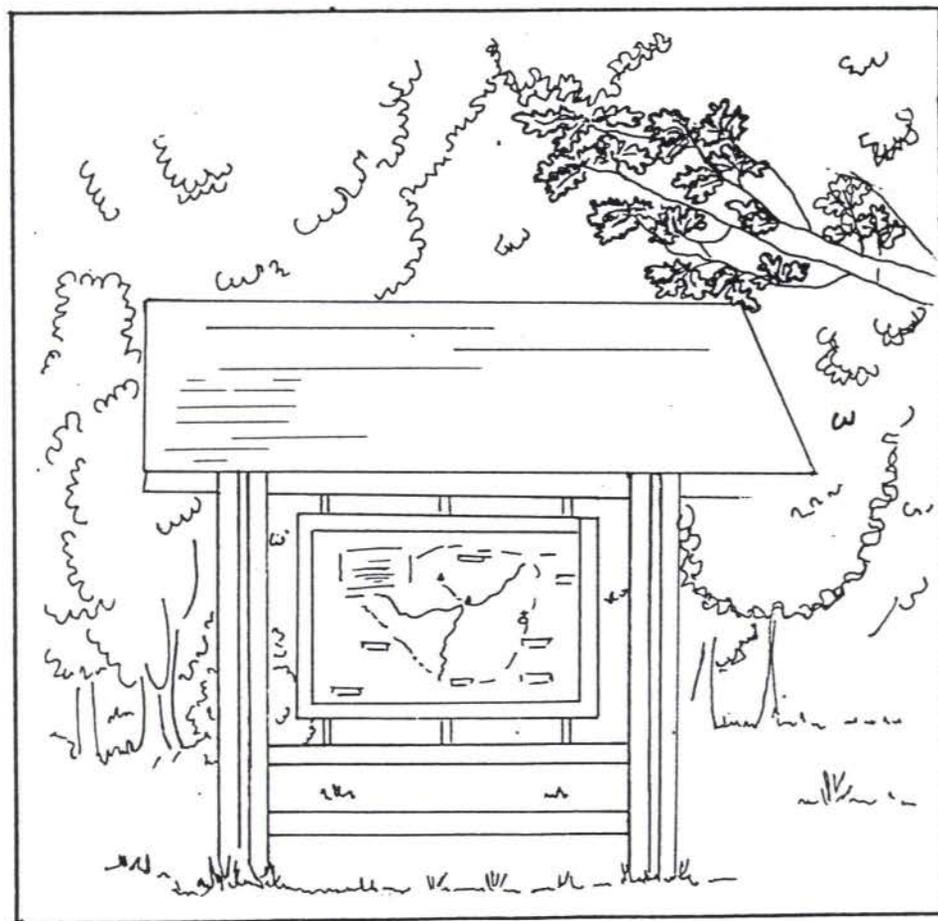
E : 1/500

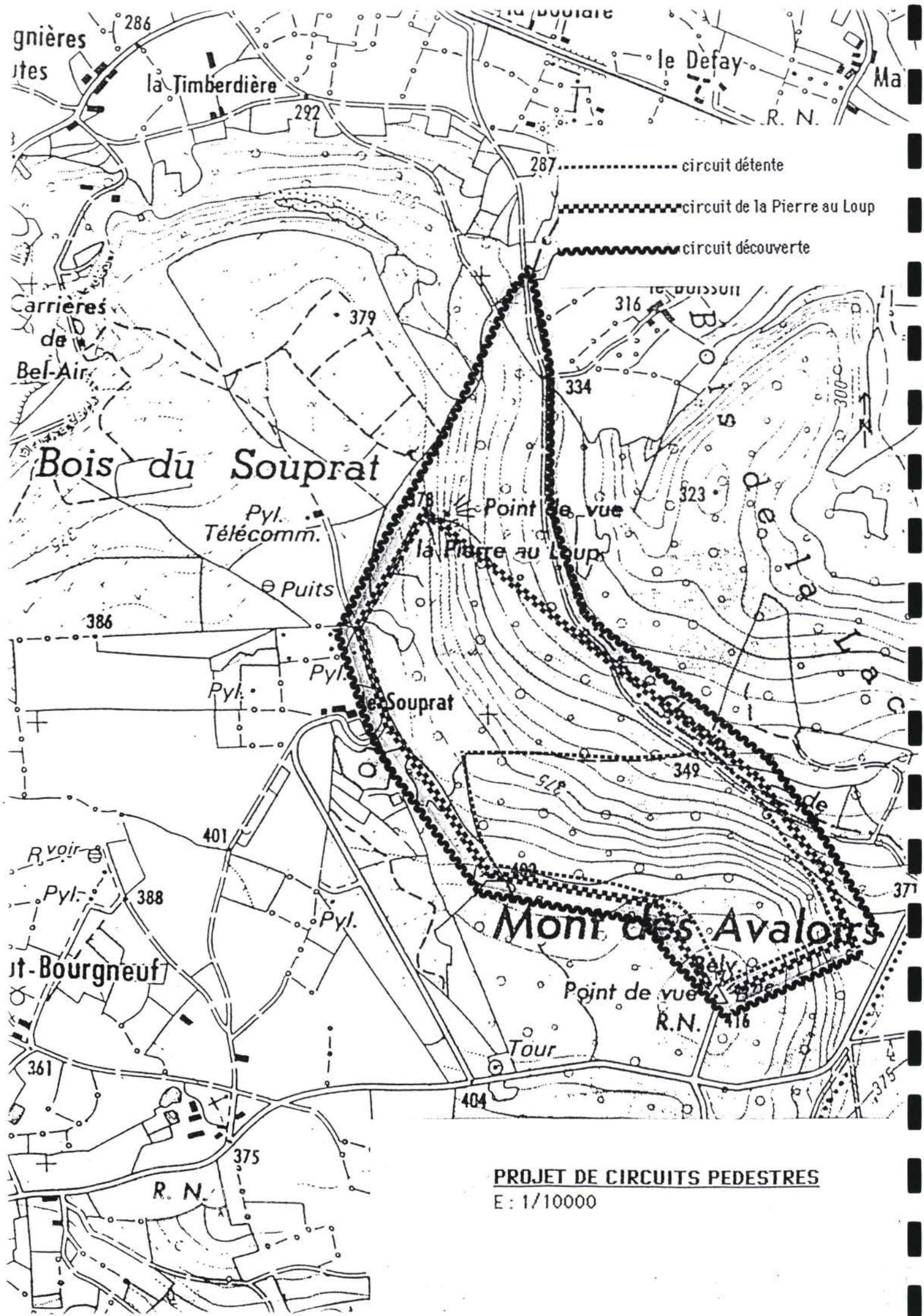
5/ Mise en place de panneaux d'informations :

Pour promouvoir la découverte du milieu naturel, des panneaux d'information avec abri seront mis en place à proximité du belvédère.

Ces panneaux comporteraient des informations :

- pédagogiques sur :
 - la faune et flore du Mont des Avaloirs,
 - l'histoire géologique du Mont des Avaloirs;
- sur les circuits pédestres proposés.





PROJET DE CIRCUITS PEDESTRES
E: 1/10000

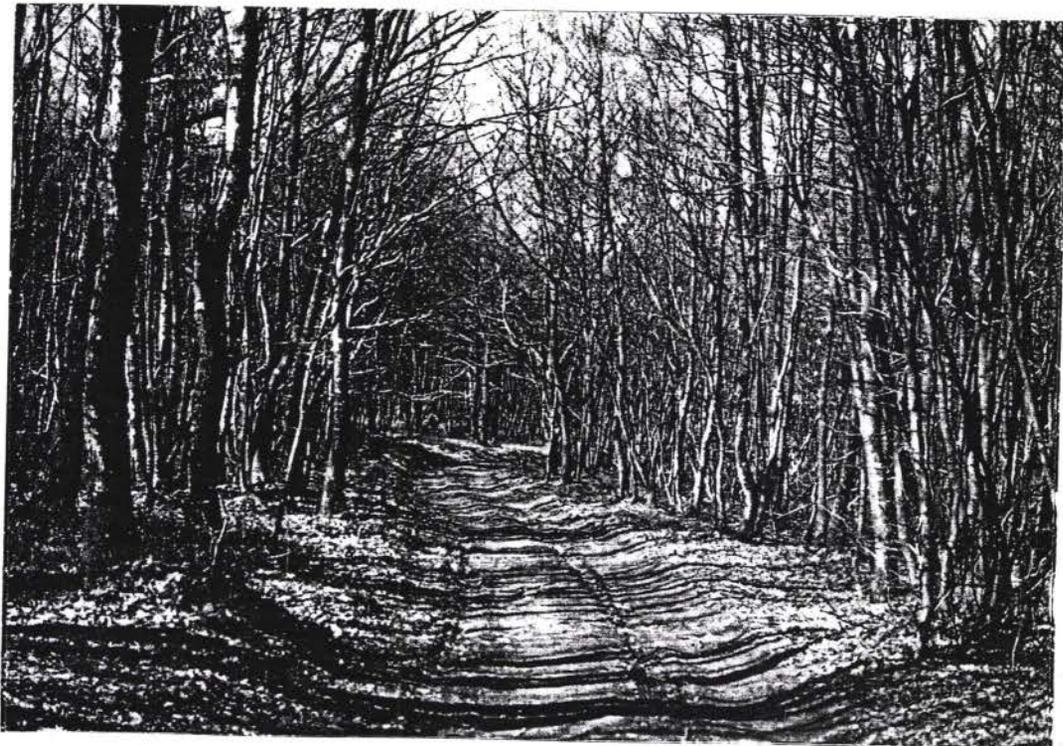
N.B. : Nous proposons ici un mobilier forestier classique. Cependant, il serait intéressant de créer à l'occasion de l'aménagement du Mont des Avaloirs, un ensemble homogène au niveau du "design" du mobilier : bâtiment sanitaire, belvédère, panneaux d'information, tables de pique-nique, poubelles, bornes...qui en fasse un tout cohérent et qui lui donne un caractère original.

6/ Création de circuits pédestres :

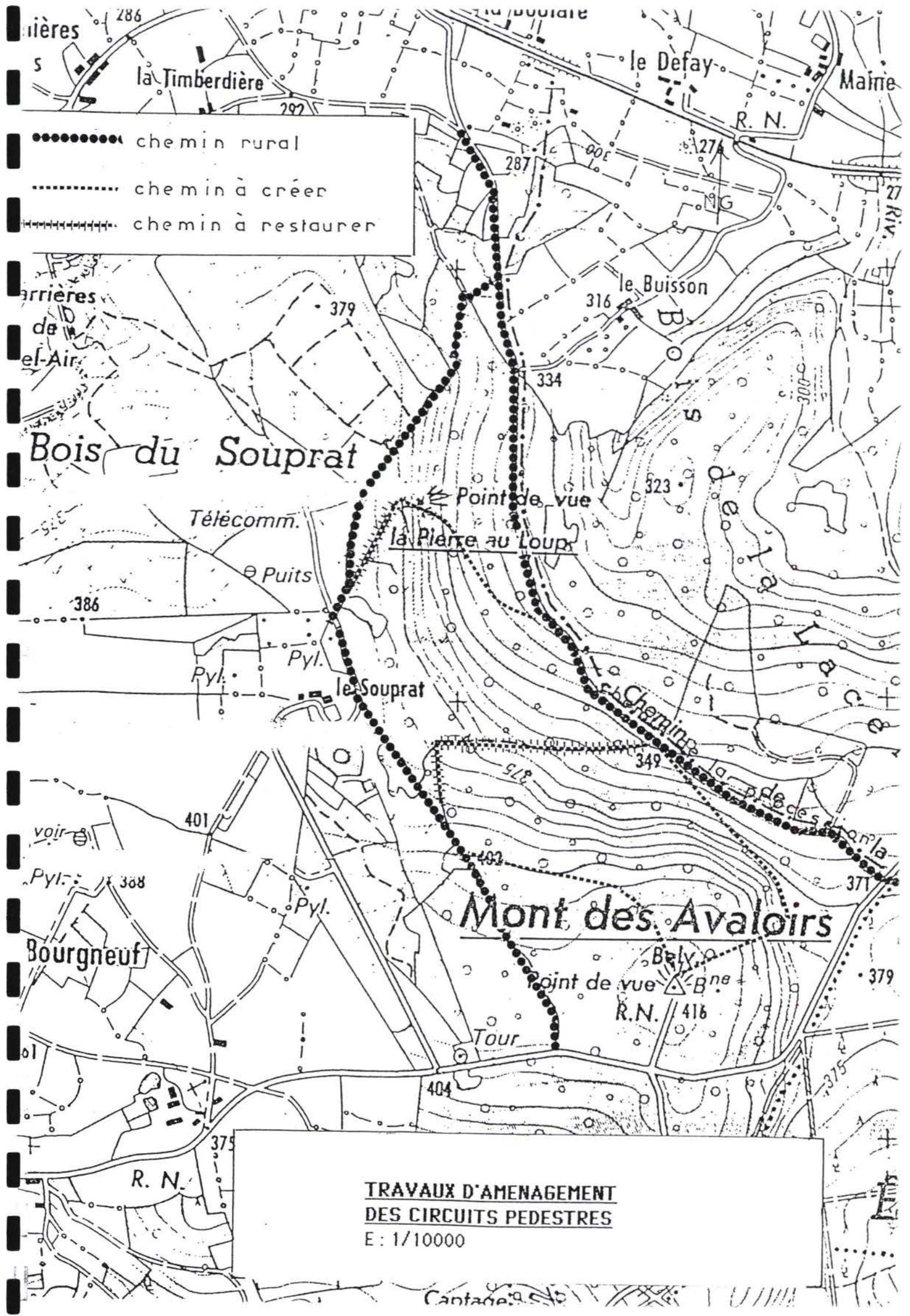
Nous proposons la création de plusieurs circuits pédestres bouclés et balisés à partir du signal :

- un "circuit détente" dans la forêt, empruntant en aval le chemin de la Procession d'environ 2 kms;
- un "circuit de la Pierre au Loup", permettant de relier ce site à celui du Mont des Avaloirs, d'environ 3 kms;
- un "circuit découverte", passant à proximité de la Pierre au Loup et par une vaste étendue de lande offrant une ouverture visuelle sur le paysage au nord, d'environ 5 kms.

Ces circuits créés emprunteront tantôt des chemins existants, tantôt des chemins à créer; les sections à créer étant plus ou moins importantes selon les variantes proposées (v.cartes).



- Chemin rural de "la Procession" -



nières
la Timberdière
286
292

- chemin rural
- chemin à créer
- +--+ chemin à restaurer

carrières de l'el-Air
Bois du Souprat
379

Télécomm.
Puits
386
Pyl.
le Souprat

voir
Pyl.
Bourgneuf
401
Pyl.
402
404

R.N.
375

le Defay
R.N.
276
Maine

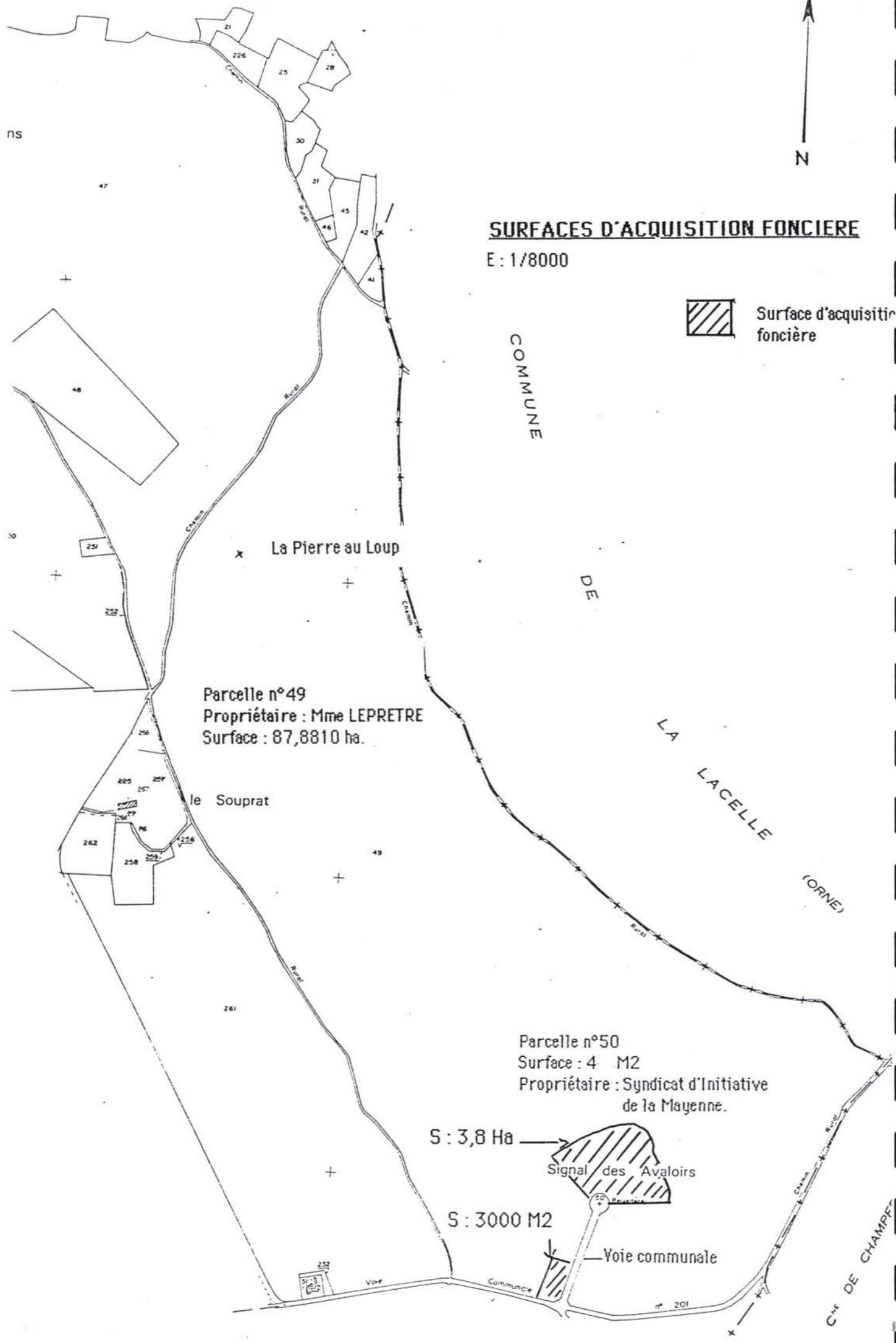
le Buisson
316
334
323

Point de vue
la Pierre au Loup
Chemin
349
375
377

Mont des Avaloirs
Point de vue
Bely.
B.ne
R.N. 416
Tour
379

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DES CIRCUITS PEDESTRES**
E : 1/10000

Cantage



SURFACES D'ACQUISITION FONCIERE

E : 1/8000



Surface d'acquisition foncière

Parcelle n°49
Propriétaire : Mme LEPRETRE
Surface : 87,8810 ha.

Parcelle n°50
Surface : 4 M2
Propriétaire : Syndicat d'Initiative de la Mayenne.

S : 3,8 Ha

Signal des Avaloires

S : 3000 M2

Voie communale

ns

COMMUNE

DE

LA LACELLE

(ORNE)

C' DE CHAMPEL

7/ Acquisitions foncières :

Des acquisitions foncières devront se faire :

- au sud, l'aire de stationnement : environ 3000M²;
- au nord, l'aire du signal, les aires de pique-nique,
et la surface du bois à entretenir dans l'hypothèse d'une hauteur maximale du belvédère de 14,60m : pour conserver un angle de vue privilégié de 120°, du haut du belvédère, l'entretien du bois pourrait se faire sur une surface comprise dans cet angle, limitée en aval par la courbe de niveau 410m qui constitue la limite de visibilité (v.coupe p.5).

Ce qui représente une surface au nord d'environ 3,8 ha.

- Soit au total une acquisition foncière de 4,5 ha (v. plan).

Cependant pour une facilité de gestion (chemins pédestres, bois, aire de stationnement, aires de pique-nique) on peut envisager l'acquisition de la parcelle n°49 entière, appartenant à Mme Le Prêtre; ce qui représente une surface de 87,8810 ha.

CONCLUSION :

Le Mont des Avaloirs qui constitue le point le plus haut de l'Ouest est actuellement un relief boisé.

Il est associé visuellement aux autres crêtes boisées du paysage de cette région. C'est pourquoi il n'offre plus le panorama qui a fait sa réputation.

Compte-tenu des besoins des différents types de fréquentation du site, et du caractère naturel du Mont des Avaloirs, il s'agit d'une part,

- de résoudre le dysfonctionnement actuel qui existe au "Signal",
- d'affirmer l'identité de cadre naturel,
- de faire un aménagement à l'échelle des besoins et du site,

et d'exploiter d'autre part le rôle de pôle d'attraction du Mont des Avaloirs, pour en faire non seulement un point d'arrivée, mais aussi un point dynamique de découverte de la région.

LE MONT DES AVALOIRS
DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE

1/ Déboisement des aires de stationnement et pique-nique :

1010 M2 =

2/ Décapage de l'aire goudronnée :

531 M2
Forfait = 5 000 F.

3/ Adduction d'eau :

1300 M2 x 130 F. = 169 000 F.

4/ Exécution des surfaces en bicouche, comprenant:

- Les terrassements
- La mise en place des matériaux

430 M2 x 100 F. = 43 000 F.

5/ Exécution des surfaces en stabilisé, comprenant:

- Les terrassements
- La mise en place des matériaux

700 M2 x 70 F. = 49 000 F.

6/ Mise en place de terre végétale comprenant:

- fourniture et pose

90 M3 x 60 F. = 5 400 F.

7/ Engazonnement, comprenant :

- Le travail du sol
- l'engazonnement proprement dit

600 M2 x 6 F. = 3 600 F.

8/ Mise en place d'un bâtiment sanitaire :

Forfait = 100 000 F.

9/ Mobilier, comprenant:

- la fourniture et la pose

- table de pique-nique 4 U. x 3 200 F.
= 12 800 F.
- poubelle 5 U. x 2 000 F. = 10 000 F.
- panneau d'information 2 U. x 15 000 F.
= 30 000 F.
- panneau de balisage 3 U. x 5 000 F.
= 15 000 F.
- panneau routier 3 U. x 1200 F = 3 600 F
- borne 2U. x 1500 F = 3 000 F
- belvédère forfait = 500 000 F.

10/ Traçage et balisage des chemins pédestres :

11/ Entretien :

12/ Acquisition foncière :

4,5 Ha x 5 000 F. = 22 500 F.

Variante : acquisition de toute la parcelle n°489 :

87,8810 Ha x 5 000 F. = 439 405 F.

MONTANT TOTAL H.T.	971 900,00 F
T.V.A. 18,6%	180 773,40 F
MONTANT TOTAL T.T.C.	1 152 673,40 F
TOTAL AVEC VARIANTE H.T.	1 411 305,00 F
T.V.A. 18,6 %	262 502,73 F
TOTAL T.T.C.	1 673 807,70 F